

CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES

Réalisation d'une convention de prestations de services entre deux sociétés ou plus ayant des relations directement ou indirectement.

Intérêt

Le cabinet ERIDYA vous accompagne dans la mise en place de relations entre sociétés, en réalisant une convention de prestations de services.

Vous offrir un cadre juridique dans vos relations entre différentes sociétés.

Vous alerter lorsqu'une convention de prestations de services devrait être mise en place ou lorsqu'un avenant à une convention en place s'impose et réaliser la convention et/ou l'avenant en tenant compte de votre situation.

Contenu

Entretiens avec les dirigeants

Recensement des prestations effectuées

Rédaction de l'acte

➡ N'hésitez pas à nous consulter pour la mise en place de votre convention de prestation de services